

**IAMGOLD ANNONCE UNE MISE À JOUR DE L'ESTIMATION DES RESSOURCES À NELLIGAN – AUGMENTATION DE 63 % DES RESSOURCES AVEC DES RESSOURCES INDIQUÉES DE 2,0 MILLIONS D'ONCES D'OR ET DES RESSOURCES PRÉSUMÉES DE 3,2 MILLIONS D'ONCES D'OR**

*Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.*

**Toronto (Ontario), le 12 janvier 2022 – IAMGOLD Corporation** (TSX : IMG, NYSE : IAG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (l'« ERM ») du projet en coentreprise Nelligan (« Nelligan ») (IAMGOLD : 75 %, Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar ») : 25 %), situé à 60 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada.

**Faits saillants :**

- **La mise à jour de l'ERM de Nelligan comprend** (sur une base à 100 % en utilisant un prix de l'or de 1 500 \$ US l'once) :
  - **72,2 millions de tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 0,85 gramme d'or par tonne représentant 1,97 million d'onces d'or.**
  - **114,1 millions de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 0,88 gramme d'or par tonne représentant 3,24 millions d'onces d'or.**
- **Les ressources minérales ont connu une hausse de 92 % du tonnage et une baisse de 15 % des teneurs d'or, ce qui représente une augmentation globale de 63 % de la teneur en métal par rapport à l'ERM de 2019.**
- **Le forage de définition supplémentaire réalisé entre 2020 et 2022 et le raffinement des modèles du gisement et des modèles structuraux ont contribué à la conversion de 62 % des ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées par rapport à l'ERM de 2019.**
- **Le potentiel d'expansion des ressources a été démontré.**

L'estimation a été réalisée conformément aux Normes de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM ») sur les définitions intégrées par renvoi au Règlement 43-101 – Information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

Craig MacDougall, premier vice-président, Croissance, d'IAMGOLD a indiqué : « Nous sommes ravis de constater que nos programmes de forage ont confirmé le potentiel d'expansion anticipé à Nelligan et ont donné lieu à une augmentation considérable des ressources minérales dans un vaste système minéralisé continu. L'ERM a non seulement occasionné une hausse importante des ressources, elle a également entraîné la conversion de près de 2 millions d'onces de ressources présumées en ressources indiquées. Le potentiel d'expansion des ressources semble favorable : le gisement comporte des secteurs dans l'enveloppe de fosse, latéralement et en profondeur, qui demeurent ouverts en vue de forages supplémentaires. Nos efforts d'exploration continuent de mettre en évidence l'importance de cette découverte purement primaire. »

« Je tiens également à féliciter l'équipe d'exploration qui a réalisé les récents programmes de forage en toute sécurité dans des périodes difficiles en raison des vastes répercussions de la pandémie de la COVID-19, y compris les hausses de coûts et la disponibilité des services dans notre industrie. Nous remercions aussi tous nos fournisseurs de services qui ont travaillé avec nous à la réussite de ce projet », a ajouté M. MacDougall.

Depuis 2020, IAMGOLD a foré 53 trous supplémentaires (totalisant 22 045 mètres) afin d'accroître la base des ressources, en particulier vers l'ouest et en profondeur. Au 31 décembre 2021, IAMGOLD avait déclaré des

ressources minérales à Nelligan (sur une base à 100 %) comprenant des ressources minérales présumées de 97,0 millions de tonnes d'une teneur de 1,02 g/t Au représentant 3,2 millions d'onces contenues (voir les communiqués de presse en date du 22 octobre 2019 et du 23 février 2022). Par rapport à l'ERM de 2019, l'ERM actuelle présente une hausse de 92 % du tonnage et une baisse de 15 % des teneurs d'or, en raison d'une réduction de la teneur de coupure calculée, qui est passée de 0,50 g/t Au à 0,35 g/t Au, ce qui représente une augmentation globale de 63 % en or contenu.

## DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES – PROJET NELLIGAN, CANADA

Au 31 décembre 2022 (sur une base à 100 %)

Catégorie	Teneur de coupure (g/t Au)	Tonnage (Mt)	Teneur (g/t Au)	Or contenu (koz Au)
<b>Indiquées</b>	0,35	72,2	0,85	1 970
<b>Présumées</b>	0,35	114,1	0,88	3 238

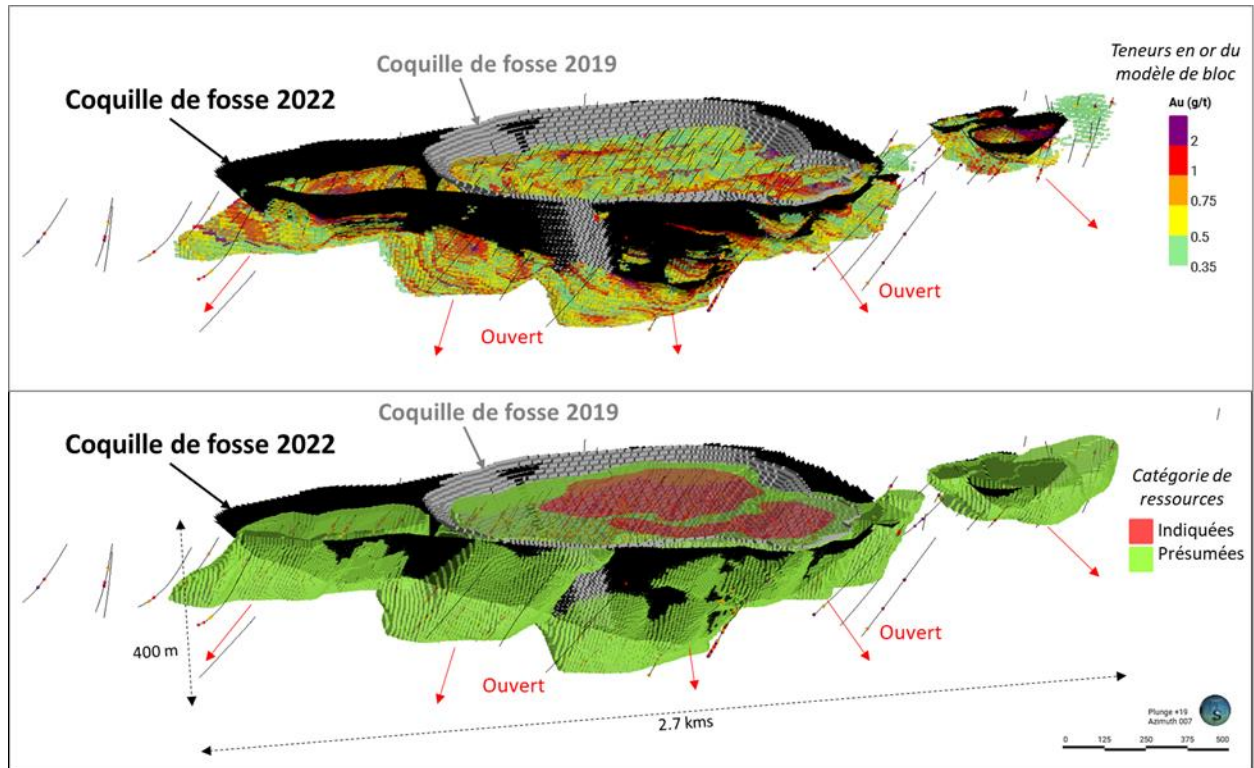
Notes :

1. D'après les définitions de l'ICM de la classification des ressources minérales de 2014.
2. Les ressources minérales sont estimées selon une teneur de coupure de 0,35 g/t Au.
3. Les ressources minérales sont déclarées en utilisant un prix de l'or de 1 500 \$ US par once et un taux de change \$ US : \$ CA de 1 : 1,2.
4. Les ressources minérales sont délimitées dans une enveloppe de fosse optimisée Datamine Studio NPVS Scheduler en utilisant une teneur de coupure de 0,35 g/t Au, et sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction rentable.
5. L'écrêtage des résultats d'analyse à forte teneur varie entre 7 g/t Au et 40 g/t Au dans les principaux domaines minéralisés de Renard et de la zone Renard inférieure et entre 3 g/t Au et 12 g/t Au dans les autres domaines. L'influence spatiale des échantillons à forte teneur dans les domaines de la zone Renard inférieure, de Renard et de Liam a été contrôlée davantage à l'aide d'une restriction des teneurs élevées utilisant des paramètres de distance à l'intérieur de l'ellipsoïde de recherche.
6. Les résultats de la densité apparente ont été déterminés par des mesures des carottes et varient entre 2,70 et 2,75 g/cm<sup>3</sup> pour les différents domaines et lithologies hôtes, et sont de 2,00 g/cm<sup>3</sup> pour le mort-terrain.
7. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et n'ont pas de viabilité économique démontrée.
8. Tous les chiffres ont été arrondis afin de refléter la précision relative des estimations.

La mise à jour de l'ERM pour le projet Nelligan est basée sur toutes les données validées disponibles et comprend les résultats intégrés au modèle de ressources dans les programmes de forage de 2020 à 2022 (53 trous totalisant 22 045 mètres forés) ainsi que 24 trous supplémentaires de forage historiques antérieurement situés à l'extérieur de domaines minéralisés, ce qui représente 267 trous de forage au diamant totalisant 84 490 mètres. Les trous de forage se situent à des intervalles variant entre 35 et 100 mètres dans le secteur principal des ressources.. Le gisement a été modélisé à l'aide de Leapfrog afin de créer des domaines à partir de la lithologie, de la structure, du type (ou assemblage) et de l'intensité de l'altération, comprenant une analyse de la continuité des teneurs aurifères de chaque domaine. Le modèle des domaines minéralisés comprend cinq principaux domaines aurifères (zone Renard inférieure, Renard, Z36, Liam et Dan) séparés par une faille post-minéralisation d'orientation nord-est, qui recoupe et déplace localement plusieurs domaines.

L'estimation a été préparée selon une approche de modèle de blocs (blocs de dimensions 10,0 x 5,0 x 5,0 mètres) suivant une interpolation par krigeage ordinaire contraints dans des modèles 3D utilisant des limites rigides de domaines durant l'estimation. Le logiciel de planification minière Datamine Studio NPVS Scheduler a servi à réaliser le modèle de blocs pour délimiter les ressources et satisfaire à l'exigence de l'ICM selon laquelle les ressources minérales doivent présenter des perspectives « raisonnables d'extraction rentable ». On suppose des pentes de la fosse à 45° dans la roche et à 18,4° dans le mort-terrain et un prix à long terme de l'or de 1 500 \$ US par once dans l'estimation des ressources. On suppose une récupération d'or de 83 %, comme le démontrent les tests métallurgiques réalisés jusqu'à présent. L'estimation des ressources ne comporte que la minéralisation contenue dans l'enveloppe de fosse optimisée. L'estimation des ressources datée du 31 décembre 2022, présentée à une teneur de coupure de 0,35 g/t Au, a été réalisée par SRK Consulting (Canada) Ltd. (« SRK »).

IAMGOLD déposera un rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la mise à jour de l'ERM de Nelligan sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), dans les 45 jours de la date de publication du présent communiqué de presse.



**Figure 1 :** Vue inclinée de l'enveloppe de fosse 2022 de Nelligan montrant des blocs d'une teneur estimée supérieure à 0,35 g/t, comparativement à l'enveloppe de fosse de 2019.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité de l'ERM à différentes teneurs de coupure pour un scénario délimité dans la fosse. Il convient de noter que les chiffres fournis dans le tableau ci-dessous ne doivent pas être interprétés comme une déclaration des ressources minérales. Les quantités et estimations des teneurs à différentes teneurs de coupure sont présentées dans le seul but de démontrer la sensibilité du modèle de ressources à une sélection de teneurs de coupure employées.

### ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ DE LA TENEUR DE COUPURE À NELLIGAN SUR LES RESSOURCES INDIQUÉES ET PRÉSUMÉES DÉLIMITÉES DANS LA FOSSE

Catégorie	Teneur de coupure (g/t Au)	Tonnage (Mt)	Teneur (g/t Au)	Or contenu (koz Au)
Indiquées	0,15	103,4	0,67	2 225
	0,25	89,0	0,74	2 132
	<b>0,35</b>	<b>72,2</b>	<b>0,85</b>	<b>1 970</b>
	0,45	57,8	0,96	1 785
	0,50	51,6	1,02	1 691
	0,60	41,1	1,14	1 507
	0,75	29,8	1,32	1 262
Présumées	1,00	17,8	1,62	928
	0,15	155,8	0,72	3 585
	0,25	137,4	0,78	3 464
	<b>0,35</b>	<b>114,1</b>	<b>0,88</b>	<b>3 238</b>

0,45	93,3	0,99	2 972
0,50	84,2	1,05	2 833
0,60	68,6	1,16	2 559
0,75	50,1	1,34	2 158
1,00	29,3	1,68	1 583

---

## **Le projet Nelligan**

Le projet Nelligan est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle avec Vanstar (IAMGOLD : 75 % ; Vanstar : 25 %) aux termes de laquelle IAMGOLD aura la possibilité d'acquérir une participation supplémentaire de 5 % et détiendrait alors 80 % du projet Nelligan en effectuant et en publiant une étude de faisabilité. Vanstar détiendrait alors un intérêt indivis non contributoire de 20 % jusqu'au commencement de la production commerciale, après quoi (1) l'intérêt indivis de 20 % deviendra contributoire et (2) Vanstar paiera une portion attribuable des coûts totaux de mise en valeur et de construction représentant 80 % de la part qu'elle détient dans toutes les distributions provenant de la coentreprise. Vanstar conservera aussi un revenu net de fonderie de 1 % dans certains claims du projet.

## **Prochaines étapes**

Le processus d'estimation des ressources a permis de déterminer un nombre de secteurs présentant un potentiel d'expansion latéralement, en profondeur et dans des secteurs où l'espacement des trous de forage demeure trop large pour classer les ressources en ce moment. Ces secteurs seront évalués pour guider les futurs programmes de forage de délimitation des ressources.

La planification est bien avancée pour le programme d'exploration de 2023, et IAMGOLD entamera bientôt son programme de forage au diamant d'environ 10 000 mètres. Les objectifs du programme de forage comprennent : tester les prolongements en vue d'accroître les ressources connues dans des secteurs en particulier ; réaliser du forage de définition afin de continuer de convertir des ressources présumées en ressources indiquées ; et évaluer des cibles d'exploration nouvellement définies. Les activités d'exploration régionale et les futurs programmes d'exploration continuent d'être guidés par le modèle géologique des ressources de Nelligan et l'intégration et la compilation des données d'exploration afin d'améliorer les modèles géologiques, géochimiques et structuraux d'exploration en vue d'établir et d'accorder la priorité à des cibles additionnelles dans le vaste parc de propriétés du projet.

Des essais métallurgiques additionnels sont également prévus afin de mieux évaluer la récupération dans divers domaines minéralisés et pour divers teneurs afin d'aider à établir les scénarios optimaux de traitement métallurgique.

## **Personnes qualifiées, informations techniques et notes sur le contrôle de qualité**

L'estimation des ressources minérales, y compris la vérification des données publiées, a été préparée par SRK conformément aux directives du Règlement 43-101 et des directives des meilleures pratiques en matière d'estimation de l'ICM. L'estimation des ressources a été préparée par Sandeep Prakash, M. Sc., géologue professionnel, consultant principal en géologie des ressources de SRK, sous la supervision d'Oy Leuangthong, PhD, ingénieure, consultante principale en géostatistique de SRK. M. Prakash et M<sup>me</sup> Leuangthong sont des personnes qualifiées (des « PQ ») indépendantes au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101, et ont tous deux vérifié et approuvé le contenu du présent communiqué.

Les PQ responsables de la supervision des programmes de forage à l'appui, de la validation et de la vérification des données (y compris les données d'échantillonnage, d'analyse et d'essai), de la modélisation du gisement et de la révision des informations techniques du présent communiqué de presse sont Maxime Douëllou, géo., géologue consultant, et Shana Dickenson, géo., géologue principale, tous deux rattachés au bureau d'exploration régional de Val-d'Or, au Québec. M. Douëllou et M<sup>me</sup> Dickenson sont des PQ pour les besoins du Règlement 43-101 en ce qui a trait à l'information technique figurant dans le présent communiqué de presse. Les PQ mentionnées ci-dessus ont approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et ont préalablement examinées celles-ci.

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont également été examinés et approuvés par Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration d'IAMGOLD, qui est aussi une PQ.

L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ-CQ) adhérant aux meilleures pratiques de l'industrie. Les carottes de

sondages (taille NQ) sont décrites et les échantillons sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre 0,5 et 1,5 mètre, selon les observations géologiques. Les demi-carottes sont emballées et transportées dans des sacs scellés au laboratoire ALS Minerals (« ALS ») à Val-d'Or, au Québec. Une procédure formelle de chaîne de surveillance a été adoptée pour assurer la sécurité des échantillons jusqu'à leur livraison au laboratoire. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité. Conformément au programme d'AQ-CQ de la Société, des vérifications supplémentaires sont également faites avec réanalyses à un second laboratoire (arbitre).

### **Au sujet d'IAMGOLD**

IAMGOLD est un producteur d'or et un promoteur de rang intermédiaire établi au Canada qui possède trois mines en exploitation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest. La Société construit le projet à grande échelle et à longue durée Côté Gold (Canada), en partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metals & Mining, dont la mise en production est prévue au début de 2024. La Société emploie environ 5 000 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

### **Personne-ressource IAMGOLD**

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs  
Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

Sans frais : 1 888 464-9999  
[info@iamgold.com](mailto:info@iamgold.com)

### **MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS AMÉRICAINS CONCERNANT LA DIVULGATION D'ESTIMATIONS DE RESSOURCES MINÉRALES**

Les estimations des ressources minérales contenues dans le présent communiqué de presse ont été préparées conformément au Règlement 43-101. Ces normes sont semblables à celles énoncées dans le guide appelé *Industry Guide No. 7* (le « guide ») de la SEC, selon l'interprétation du personnel de la SEC. Toutefois, les définitions du Règlement 43-101 et des normes de l'ICM diffèrent à certains égards de celles du guide. Par conséquent, les renseignements sur les ressources minérales contenus dans le présent communiqué de presse peuvent ne pas être comparables à des renseignements similaires qui ont été divulgués par des sociétés américaines.

Par suite de l'adoption de modifications aux règles de divulgation de la SEC (les « règles de modernisation de la SEC »), qui alignent plus étroitement ses exigences et politiques de divulgation pour les propriétés minières sur les pratiques et normes des autorités de réglementation actuelles globales et celles de l'industrie, y compris le Règlement 43-101, et les normes de l'ICM et qui sont entrées en vigueur le 25 février 2019, la SEC reconnaît désormais les estimations des « ressources minérales

mesurées », des « ressources minérales indiquées » et des « ressources minérales présumées ». En outre, la SEC a modifié les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » dans ses règles modifiées, qui sont désormais essentiellement semblables aux règles énoncées dans le Règlement 43-101. Les émetteurs doivent commencer à se conformer à ces règles de modernisation de la SEC au cours de leur premier exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou après, bien que les émetteurs canadiens qui déclarent leurs activités aux États-Unis en utilisant le système d'information appelé Multijurisdictional Disclosure System (« MJDS ») puissent toujours utiliser le Règlement 43-101 plutôt que les règles de modernisation de la SEC lorsqu'ils utilisent les formulaires de déclaration d'enregistrement et de rapport annuel du MJDS de la SEC.

Les investisseurs américains sont prévenus que, bien que la SEC reconnaisse désormais les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » et les « ressources minérales présumées », ils ne doivent pas supposer qu'une partie ou la totalité des gisements minéraux de ces catégories seront un jour converties en une catégorie supérieure de ressources minérales ou en réserves minérales. Ces termes comportent une grande part d'incertitude quant à leur faisabilité économique et juridique. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent constituer la base des études de faisabilité ou de préfaisabilité, sauf dans des circonstances limitées. Les investisseurs sont avertis de ne pas supposer que les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » ou les « ressources minérales présumées » que la Société déclare dans le présent communiqué de presse sont ou seront économiquement ou légalement exploitables.

Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande part d'incertitude quant à leur existence et à leur faisabilité économique et juridique. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure.

Les données sur les ressources minérales présentées dans le présent communiqué sont des estimations, et rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront atteints ou que le niveau de récupération indiqué sera réalisé.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation notamment des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « projeter », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « sembler », « planifier », « axer », « viser », « compter », ainsi que « calendrier », « échéancier », « prévisions », « perspectives », « potentiel », « cible », ou « projet », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire, et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats ou événements réels des attentes comprennent des écarts dans la teneur minérale du matériel déterminé comme étant des réserves minérales et des ressources minérales par rapport aux attentes, l'incapacité d'estimer avec exactitude les ressources minérales et les réserves minérales, des hausses inattendues des coûts en immobilisations, des coûts d'exploitation et des coûts de prospection, des changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications de facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, des résultats futurs de prospection qui pourraient ne pas correspondre aux attentes de la Société et des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la SEC à l'adresse <https://www.sec.gov/edgar.shtml> et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), qui sont intégrés aux présentes par renvoi. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.

*Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou [www.sec.gov](http://www.sec.gov).*

*The English version of this press release is available at [www.iamgold.com/](http://www.iamgold.com/).*